Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260120-2026008-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 20/01/2026

L'an 2026 et le 20 Janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Luc BLÉHER, Maire.

Date de la convocation : 13/01/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : M BLÉHER Jean-Luc, Maire, Mmes : ALAUX Monique, AUGÉ Diavie Ursula, CHOTARD Chantal, COUPEZ Marie-Laure, HAMON Isabelle, HÉAS-BEAUD Anne-Céline, HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, ROUXEL Annick, SOGORB MOUTEL Annie, MM : BLANCHARD Michel, BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David (arrivé à 18h53), COWET Vincent, JOLY Maurice, ORHAN Jean-Claude, PIHÉRY André, POIRIER Christophe, RODRIGUEZ Paul, SARAZIN Claude

ABSENT(S) : Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : GRU Nathalie à MME SOGORB MOUTEL Annie, HERBERT Caroline à M BLANDIN Jean-Yves, M. GUISSE Jean-Claude à M BLANCHARD Michel
Absent(s) : Mme DEBRET Emi, MM : LE JONCOUR Antoine, ROUSSEL Yvon

Secrétaire de Séance : M. PIEL

8. 2026 -008 COMMANDE PUBLIQUE (1.1) COMPLEXE SPORTIF ST GURVAL_AVENANT N°2_ENTREPRISE_LOT 15 ELECTRICITE

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération 2023-067 en date du 4 Juillet 2023, il a été décidé :

- D'autoriser M. le Maire à effectuer et signer tous les avenants nécessaires à la réalisation des travaux
- D'autoriser M. le Maire à déposer toutes demandes d'aides relatives à ce programme.

Suite au chantier en cours, l'Architecte GPAA a réalisé une analyse financière sur certains lots afin de rectifier le montant du marché alloué.

L'avenant n°2 – Lot Électricité proposé est inscrit comme suit :

Lot N°	Corps d'état	Montant marché	Montant du marché Avenant n°1	Montant de l'avenant n°2	Écart introduit par l'avenant (en %)
15	ELECTRICITE	152 900,00 € HT	155 701,13 € HT	+ 954,99 € HT	+ 0,6 %

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER
56380 (Morbihan)

Jean-Luc BLEHER

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260120-2026008-DE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour engager et signer tous les avenants relatifs au marché

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A l'unanimité (pour : 26 contre : 0 abstention : 0)

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER
56380 (Morbihan)

Jean-Luc BLEHER